

Annexe I

OPH Pays d'Aix Habitat: résidentialisation et requalification des espaces verts de la résidence St Eutrope I, II et III à Aix-en-Provence

Aménagement et plan de financement

Dépenses		Recettes		
Travaux	Montant TTC	Plan de financement	Montant	%
Travaux		Financements		
voirie assainissement	2 456 213,94 €			
éclairages	176 397,38 €	Département	208 154 €	6,02%
aménagements paysagers	35 989,25 €	Métropole	313 336 €	9,06%
plantations	218 412,24 €			
meubles	101 770,90 €			
jeux	182 221,60 €			
<i>sous-total</i>	3 171 005,31 €	<i>sous-total</i>	521 490 €	15,08%
Honoraires		Autofinancement		
<i>sous-total</i>	141 975,71 €	<i>sous-total</i>	2 937 486 €	84,92%
Frais généraux				
conduite d'opération	47 565,08 €			
direction d'investissement	24 847,36 €			
frais de publicité & communication	6 000,00 €			
<i>sous-total</i>	78 412,44 €			
Actualisations				
<i>sous-total</i>	67 582,37 €			
Total	3 458 976 €	Total	3 458 976 €	100%

A travers ce projet, l'OPH Pays d'Aix Habitat envisage la requalification et la résidentialisation des espaces extérieurs de l'ensemble immobilier St Eutrope I, II et III situé à Aix-en-Provence.

Ces travaux viennent en complément des travaux de réhabilitation énergétique entrepris par le bailleur, et pour lesquels une aide départementale globale de 916.881 € a été octroyée.

Cette subvention a été votée en deux phases, la première par délibération n° 187 du 2 octobre 2015 et la seconde par délibération n° 204 du 13 juillet 2016.

Le bailleur souhaite intervenir sur tous les espaces extérieurs de la résidence, en vue de les mettre en adéquation avec le bâti réhabilité.

Pour ce faire, les travaux consisteront à :

- remplacer le réseau d'éclairage de la résidence par la pose de candélabres à LED, équipés de détecteurs de mouvement notamment sur les cheminements pour piétons ;
- rénover les trottoirs et les cheminements piétons afin notamment de faciliter les accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) ;
- repenser et requalifier le sens de circulation ;
- créer 160 places de stationnement supplémentaires dont 14 PMR (contre 2 existantes actuellement), afin de remédier au stationnement sauvage ;
- d'aménager une place piétonne aux abords des commerces situés au sein de la résidence, améliorant ainsi ce lieu de vie ;
- rénover l'aire de jeux pour enfants ;
- aménager et mettre en valeur les entrées de la résidence ;
- mettre en place un nouveau mobilier urbain et les signalétiques ;
- rénover les espaces verts ;
- aménager les deux patios ;
- rénover les clôtures ;
- mettre en place des pergolas sur certains espaces de stationnement.

Les travaux ont débuté le 11 juillet 2019, et afin de réduire les désagréments aux habitants, ils seront réalisés suivant 4 phases bien distinctes. Une livraison prévisionnelle est estimée à fin janvier 2021.

Annexe III

Commission permanente du Conseil départemental des B-D-R du 24/07/2020

OPH Pays d'Aix Habitat Métropole: aide départementale pour les travaux de requalification et de résidentialisation sur les espaces extérieurs de la résidence St Eutrope I, II et III à Aix-en-Provence

AFFECTATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

		Montant de l'AP	Total affecté	Montant de l'affectation complémentaire
AP	2020-19013L	1 500 000 €	0 €	208 154 €
OPERATION	2020-19013-1014775			
détail				
dont IB	204-71-2041783 204-71-20421 204-71-20422 204-71-20423			208 154 €
Date de la dernière décision ayant adopté une affectation concernant cette autorisation de programme : premier vote sur cette autorisation de programme.				